

La Compagnie aérienne AIGLE AZUR

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, en 1945, Air France reprend ses activités sur le territoire métropolitain. A cette époque, le gouvernement français délivre, à une quarantaine d'entreprises de transporteurs aériens, des autorisations temporaires assorties de clauses impératives, qui sont de ne pas faire concurrence au réseau national d'Air France et de n'utiliser que des avions de constructions françaises. Mais la France ne dispose que de Junkers 52 et de Caudron Goéland, fabriqués pendant et après l'occupation pour donner du travail aux usines aéronautiques. Le matériel mis à la disposition de ces entreprises ne leur permet pas de poursuivre leur exploitation.

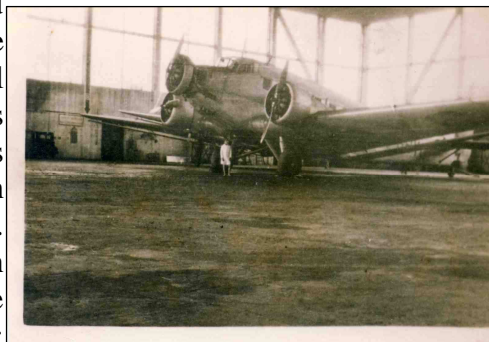
Toutefois, Sylvain Floirat, persuadé de l'avenir du transport aérien, crée à Chambéry en juillet 1946, la Compagnie Aérienne des Alpes Françaises (C.A.D.A.F). Les vols sont assurés par des Caudron C 449 'Goéland' (immatriculés F-BAQN, F-BAQR et F-BBCE), avec deux membres d'équipage et 6 passagers, à la vitesse de 240 km/h. Les liaisons régulières ou à la demande sont assurées à partir de l'aéroport de Grenoble-Eybens vers Chambéry, Vichy, Strasbourg et Nice. Fin août 1946, Sylvain Floirat pense que l'affaire n'est pas rentable et met fin à celle-ci.



Caudron C 449 Goéland

Mais il démarre l'exploitation aérienne de la compagnie «Aigle Azur» en rachetant la compagnie «L'Aigle Bleu», entreprise de groupages de fleurs sur la Côte d'Azur, fondée par le Lieutenant-Colonel Verdy, qui possède trois Junkers 52. Dès le mois de septembre 1946, Sylvain Floirat obtient des pouvoirs publics l'agrément de desservir Lyon et Nice au départ de Grenoble. La base d'exploitation est située sur l'aéroport de Grenoble-Eybens, mais au début de 1947, elle est transférée à Nice. La raison invoquée est qu'à Grenoble la présence d'une ligne haute tension, dans l'axe de la piste, rend dangereux les atterrissages.

Avec trois Junkers 52 ACC 1 (immatriculés F-BANQ, F-BBZE et F-BCHI) et cinq pilotes (Klein, Sar, Favier, Picard et Gouyet), Aigle Azur relie Nice à la Corse et à la Tunisie. Les débuts des vols se font sans trop de problèmes. Le taux de remplissage est excellent et les rotations se succèdent avec un rythme soutenu, mais la rentabilité des Junkers 52 est médiocre. C'est alors que Sylvain Floirat fabrique dans ses ateliers de carrosserie automobile, un type de siège renforcé (agrée par Veritas) afin de porter la capacité du Junkers 52 de 18 à 30 places, sans dépassement des poids autorisés au décollage. Ainsi, Aigle Azur, dont le siège social se situe 70 Champs Elysées à Paris 8ème (SARL, Capital de 40.000.000 de Francs, Registre du Commerce Paris 324-243 B) commence à engranger ses premiers dividendes. Aigle Azur demande une extension d'autorisation au trajet Nice via Ajaccio vers Le Caire. Un fabuleux contrat est signé avec l'administration tunisienne pour le transport du personnel enseignant de Tunisie vers le continent, lors des vacances scolaires : les Junkers 52 volaient 270 heures par mois.



Junkers 52 AAC 1

La Compagnie aérienne AIGLE AZUR

Aigle Azur ouvre en 1947, Paris-Alger via Marseille, puis Nice-Grenoble via Chambéry et Nice-Vichy avec l'achat de ces trois premiers DC 3 (immatriculés F-BCYY, F-BEFJ, F-BEIA) qui sont acquis d'occasion auprès de la KLM et le quatrième (immatriculé F-BCYZ) chez Fokker.

En fin d'année 1948, Aigle Azur exploite quotidiennement Nice-Tunis via Calvi, Marseille-Alger, une liaison tous les quinze jours vers Beyrouth ainsi que trois fois par semaine Marseille-Oran avec huit DC 3 (quatre nouveaux immatriculés F-BEFC, F-BEFD, F-BEFF et F-BEFE). Aigle Azur s'oriente vers des liaisons sur l'Afrique Noire et crée une filiale en Indochine (Aigle Azur Extrême-Orient). Mais l'évolution des événements dans ce pays provoque le renforcement des liaisons dans celui-ci et l'abandon progressif des liaisons vers l'Afrique Noire.



DC 3

En 1949, Aigle Azur rachète la compagnie aérienne lyonnaise Aero Cargo. Le représentant local d'Aigle Azur à Lyon est l'agence SCAC, 1 cours Gambetta. En 1950, avec l'absorption de la Compagnie Algérienne de Transport Aérien (C.A.T.A), la flotte d'Aigle Azur est portée à dix huit DC 3 et à plusieurs Curtiss Commando. Aigle Azur s'est vue confier les essais en ligne du SO 30 P «Bretagne» qui seront utilisés intensivement en Indochine. La majorité de l'exploitation s'oriente progressivement vers l'Extrême-Orient.



SO 30 P Bretagne

Pour assurer ses longs-courriers vers l'Indochine, Aigle Azur achète, entre avril et juillet 1951, à la TWA deux Boeing Stratoliner SA-307 B-1, des B 17 de l'armée américaine transformés et adaptés au besoin du transport aérien civil (immatriculés F-BELU et F-BELX), et plus tard un S-309 à la compagnie Pan Am (immatriculé F-BHHR). Ces appareils sont équipés de 55 sièges. En 1954 deux DC 6 (immatriculés F-BGSL et F-BGSK) sont mis en service sur les liaisons vers Madagascar.



Stratoliner B 307

Pendant plus de dix ans, Aigle Azur Extrême-Orient assure des dizaines de milliers d'heures de vol entre Saïgon, Hanoï et Vientiane au Laos, mais aussi pour des liaisons de ravitaillement des postes militaires isolés, au cours desquelles des pertes sont à déplorer. En 1954, les accords de Genève mettent fin à la guerre d'indépendance en Indochine. Les DC 3 sont retirés progressivement et les dessertes de l'Afrique du Nord supprimées à l'exception de Tunis et Casablanca.

La Compagnie aérienne AIGLE AZUR

En 1954, Aigle Azur exploite, à partir du Bourget, deux Stratoliner et trois DC 6 vers les escales de Dakar, Abidjan, Douala, Brazaville, Tananarive, Tunis et Saïgon. Aigle Azur Extrême-Orient exploite au Viet-Nam deux Bristol, dix DC 3 et trois Stratoliner.



DC 6

Le Gouvernement français procède en 1954 à une nouvelle répartition des lignes aériennes entre les compagnies. Sylvain Floirat estime que le nombre de lignes attribuées à Aigle Azur est insuffisant. Il cède à l'UAT, le 1er mai 1955, ses trois DC 6, les droits d'exploitation et 270 personnes dont 54 membres d'équipage qualifiés sur ces appareils, ainsi que le personnel commercial et d'exploitation, mais conserve la marque Aigle Azur ainsi qu'Aigle Azur Extrême-Orient qui cessera son activité en 1961.

En 1970, la compagnie est reconstituée en tant que compagnie aérienne sous le nom de Lucas Aviation avec siège social sur l'aéroport de Pontoise. Cette compagnie assure ses vols en tant que Lucas Air Transport sur des services réguliers régionaux, dont une ligne Deauville-Londres Gatwick. Une nouvelle fois la compagnie change de nom pour devenir Lucas Aigle Azur.



Airbus A 319

En 2001, cette compagnie ne dispose que deux Boeing 737-200. Elle est reprise par le Groupe GOFAST spécialisé dans le fret, la logistique, les projets industriels et le tourisme (Aigle Azur Compagnie Aérienne, Air Protect Sûreté Aéronefs et Aéroports, Azur Technics Maintenance Aéronautique, Part145, G-Fast Transit à Houston, Gofast Logistic Transit Logistique et Transit en Algérie, Gofast Travel Agence de Voyages, PacaTrans Transit Maritime à Marseille, Safar Tours Tour Opérateur spécialiste du Maroc). Des capitaux sont injectés dans Aigle Azur qui renouvelle sa flotte en se concentrant sur les vols charters vers l'Algérie. Avec la fin des Activités d'Air Lib, Aigle Azur ouvre des lignes vers l'Algérie.



Airbus A 321

En 2006, suite à de nouveaux accords, la compagnie opère de nombreux vols vers les principales villes du Maroc. Au départ de plusieurs villes de France, Aigle Azur propose en 2007, 30 destinations. Fin avril 2008, Aigle Azur reçoit son troisième Airbus 319, ce qui porte sa flotte à 11 appareils. En juillet 2010, Aigle Azur devient partenaire avec la compagnie malienne Air Mali et ouvre de nouvelles liaisons vers l'Afrique Noire. En juillet 2012, Aigle Azur assure une liaison régulière entre Paris-Orly et Moscou-Vnukovo avec sept rotations hebdomadaires. En décembre 2012, Aigle Azur en partenariat avec Corsair International combinent leurs réseaux au départ d'Orly.

Afin d'accélérer sa stratégie de croissance et d'étendre son réseau long-courrier, Aigle Azur fait entrer dans son capital le groupe chinois HNA, les premiers vols vers la Chine doivent débiter en 2013.

En 2012, Aigle Azur dispose d'une flotte de 12 appareils : 4 Airbus A 319, 4 Airbus A 320, 4 Airbus A 321 et de 2 Airbus A 330-200 en commande. Aigle Azur dessert 42 lignes en vol régulier vers 30 destinations en 340 vols hebdomadaires depuis toute la France, auxquels s'ajoutent des vols touristiques à la demande. En 2009, Aigle Azur a transporté 1,7 millions de passagers. La compagnie présidée par l'homme d'affaire algérien Arezki Idjerouidène a son siège social à Tremblay en France. Elle emploie 800 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 287 millions d'euros en 2011.

Aigle Azur est en 2012, la deuxième compagnie aérienne française derrière Air France et devant Air Austral et Corsair International.

Liste des personnels navigants d'Aigle Azur de 1946 à 1955

Pilotes

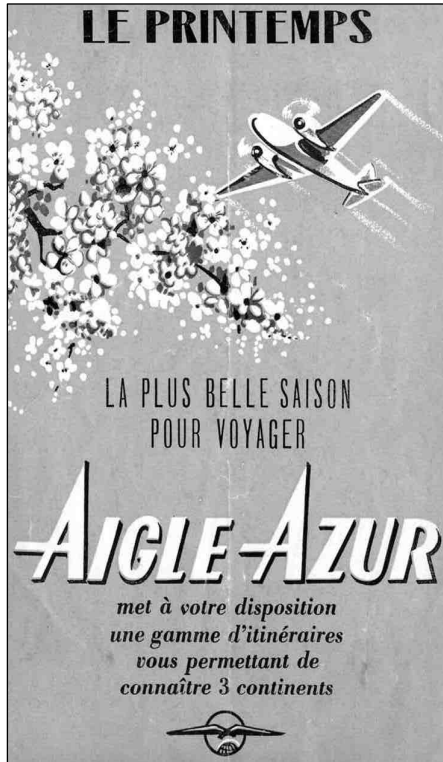
Barbot Jean, Batsale Jean, Boulanger Guy, Bourdens Henri, Chauvin Charles, Ducroq Rémy, Dugot, Dujardin, Dunoyer de Lescheraine, Durand André, Eboué Charles, Enjalbal Pol, Etienne Marcel, Favier Guy, Ferré Guy, Henry André, Gouyet Jean, Greselle Raymond, Klein, Lambert Robert, Largeaud, Levêque, Mazsserot Jacques, Marold, Morançay Roger, Myin Raymond, Pain René, Pelletier André, Piget Louis, Reyt, Rolland Adrien, Rolland Jean-Eric, Samain, Sar René, Saint-Vaune René, Serrailier Léon, Tavernier, Viale Robert.

Radios

Astréoud Gilbert, Barré, Barrière Jean, Bedin Yves, Bertrand Georges, Castaing Marcel, Charbit, Compain, Diot, Dubois Guy, Gleizes, Gravaud, Jurion Pierre, Koppf, Koll René, Laurent, Marchal Jean, N'Guyen, Rollet, Ruff Edmond, Savary Jacques, Seheri Claude, Stadler, Terrier Georges, Thomas, Woindrich.

Mécaniciens

Ambiechl Nicolas, Atlan André, Bedouin René, Belieu, Borie Henri, Chazerand André, Colmant Paul, Cottet Jean-Pierre, Courvoisier Maurice, Gravaud, Fau Robert, Gourdan Paul, Lefèvre Georges, Malzac Roger, Marold, Marion, Maurin, Médinand, Michoud, Monet André, Moreau, Moro, Picard Roger, Renaud René, Roux Maurice, Sarrau Louis, Seyrolles, Sonnet, Simon Armel, Taffani, Thominet, Toutain Yves, Touboulic, Vaillant, Valette Maurice, Weissshop.



MÉTROPOLE - A. O. F.					
19	ALLER		PARIS - BORDEAUX CASABLANCA - Pt-ETIENNE DAKAR	RETOUR	
MARDI-DIMANCHE	SAMEDI (A)			(B) JEUDI	MERCREDI-LUNDI
08 h. 45	09 h. 00 d.	PARIS, 14, Bd des Capucines	a. 02 h. 00	17 h. 15	
10 h. 00	10 h. 30 d.	Aéroport	a. 00 h. 30	15 h. 45	
12 h. 00	12 h. 30 a.	BORDEAUX, Aéroport	d. 22 h. 30	13 h. 45	
13 h. 30	14 h. 30 d.	CASABLANCA, Aéroport	a. 20 h. 30	12 h. 15	
18 h. 45	19 h. 30 a.	Villa CISNEROS, Aéroport	d. 15 h. 30	07 h. 00	
21 h. 45	00 h. 30 d.	Pt-ETIENNE, Aéroport	a. 14 h. 00	05 h. 15	
LU. ME. 03 h. 00				00 h. 15	JE. ME.
03 h. 45				23 h. 30	
	07 h. 30 a.			d. 08 h. 00	
	08 h. 15 d.			a. 07 h. 15	
07 h. 15	11 h. 00 a.	DAKAR, Aéroport	d. 04 h. 30	20 h. 00	
08 h. 45	12 h. 15 a.	SOCOPAO	d. 03 h. 00	18 h. 30	
(A) Correspondance sur BAMAKO - (CONAKRY) - ABIDJAN, Tableau 21.					
(B) Correspondance sur Services CASABLANCA - MARSEILLE - NICE, le Vendredi, Tableau 16.					
Correspondance MARSEILLE - LYON - GENÈVE, le Vendredi, Tableau 7.					
20	LUNDI	DAKAR - CONAKRY (BAMAKO)	MERCREDI (A)		
Via CONAKRY	Via BAMAKO	alternativement via ABIDJAN CONAKRY et via BAMAKO	Via BAMAKO	Via CONAKRY	
04 h. 30	04 h. 30 d.	DAKAR, 1, Avenue André Lebon	a. 15 h. 15	16 h. 15	
06 h. 00	06 h. 00 d.	Aéroport	a. 14 h. 00	15 h. 00	
09 h. 00	a.	CONAKRY, Aéroport	d.	12 h. 00	
10 h. 00	d.	BAMAKO, Aéroport	a.	11 h. 00	
	10 h. 00 a.		d. 10 h. 00		
	11 h. 00 d.		a. 09 h. 00		
15 h. 00	14 h. 00 a.	ABIDJAN, Aéroport	d. 06 h. 00	06 h. 30	
16 h. 15	15 h. 15 a.	S.O.C.O.P.A.O.	d. 04 h. 30	04 h. 30	
(A) Correspondance sur les Services DAKAR - CASABLANCA - BORDEAUX - PARIS du Mercredi et du Jeudi, Tableau 20.					
Correspondance sur le Service CASABLANCA-MARSEILLE-NICE du Vendredi, Tableau 16.					
Correspondance sur le Service MARSEILLE - LYON - GENÈVE du Vendredi, Tableau 7.					
Sur certains tableaux les horaires ont été établis d'après l'heure locale de chaque pays. Les heures mentionnées ne donnent donc pas la durée réelle du voyage.					
Conformément à nos Conditions Générales de Transport, l'Horaire ci-dessus n'est donné qu'à titre indicatif et peut être modifié sans préavis. Il ne saurait, en aucun cas engager la responsabilité de la Société, en particulier, les correspondances ne sont pas garanties.					
Se renseigner à nos Agences pour connaître si les Services ci-dessus Indiqués sont effectivement maintenus					
SUCCURSALES AIGLE AZUR*					
NICE :	6, Avenue de Suède. Tél. 859-68, 883-17.	ALGER :	8, Rue Charras, Tél. 318-07.		
MARSEILLE :	2, Boulevard Voltaire, Tél. Nat. 20-05.	CASABLANCA :	5, Boulevard du 4 ^e Zouaves, Tél. A 75-69.		
BORDEAUX :	62, Cours Pasteur, Tél. 926-70, 957-98.	DAKAR :	10, Avenue William-Ponty, Tél. 21-32.		
AJACCIO :	1, Place Foch, Tél. 7-53.	HANOI :	20, Boulevard Carreau, Tél. 305.		
TUNIS :	17, Avenue Roustan, Tél. 79-48, 79-49.	SAIGON :	66 ter, Boulevard Bonard, Tél. 22.		
PHILIPPEVILLE :	18, Rue Amiral-Courbet, Tél. 5-41	BRAZZAVILLE :			
REPRÉSENTANTS AIGLE AZUR					
ORAN :	Agence Soler, 1, Rue Ramier, Tél. 259 57	GENÈVE :	21, Rue du Mont-Blanc, Tél. 2-63-00 Agence Gondrand Frerer S. A.		
PALERME :	Agence Traina, Via Zoppo di Gancy, 12	MONTPELLIER :	Agence Mitjeville Gondrand 8, Rue Pagezy, Tél. 83-39		
VALENCE :	Agence T.A.C. Ammirante Mercer, 78 Tél. 307-08	PERPIGNAN :	Agence Fh. Rey, 10, Rue Volette, Tél. 28-74		
CHAMBERY :	Agence Bourgey-Montreuil 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, Tél. 11-18	TOULOUSE :	Agence Sotem, 23, Allées Jean-Jaurès, Tél. 243-76		
LYON :	Agence S.C.A.C. 1, Cours Gambetta Tél. Moncey 15-96	TANCER :	M. de Maindreville, 20, Avenue d'Espagne, Tél. 079		
ZURICH :	Agence Gondrand Maritime S. A. Pélikonstr. 37, Tél. 27-14-70	CASABLANCA :	S.M.C.M. 24, Bd du 4 ^e Zouaves, Tél. A 49-17		
BALE :	Agence Gondrand Maritime S. A.	DAKAR :	S.O.C.O.P.A.O.		

La Compagnie aérienne AIGLE AZUR

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE CAPITAL 40.000.000 DE FR. REGISTRE COMMERCE PARIS 324.243 B		Siège Social : AIGLE AZUR 70, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS-8 ^e Téléphone : ÉLY. 46-22 - 12-02 - 12-43	HORAIRE DES SERVICES RÉGULIERS EN VIGUEUR À LA DATE DU 1 ^{er} AVRIL 1950
METROPOLE - CORSE - TUNISIE - ITALIE - SUISSE			
1 ALLER LUNDI			
07 h. 30 dép. 09 h. 00 arr. 12 h. 00 arr. 14 h. 00 dép. 15 h. 00 arr. 15 h. 30 arr. 17 h. 45 arr. 19 h. 00 arr.	PARIS - NICE - AJACCIO - TUNIS PARIS, 14, Bd des Capucines Aéroport NICE, Aéroport AJACCIO, Aéroport TUNIS, Aéroport 17, Avenue Roustan	RETOUR DIMANCHE arr. 17 h. 00 arr. 15 h. 30 dép. 12 h. 30 arr. 10 h. 45 dép. 09 h. 45 dép. 07 h. 00 dép. 05 h. 30	
2 SAMEDI			
07 h. 00 dép. 08 h. 00 dép. 09 h. 00 arr. 09 h. 30 arr. 11 h. 45 arr. 13 h. 15 arr.	NICE - TUNIS NICE, 6, Avenue de Suède Aéroport AJACCIO, Aéroport TUNIS, Aéroport 17, Avenue Roustan	JEUDI SAMEDI a. 12 h. 45 20 h. 30 a. 12 h. 00 19 h. 45 d. 11 h. 00 d. 18 h. 45 d. 18 h. 00 d. 08 h. 00 15 h. 45 d. 06 h. 30 14 h. 15	
3			
MERCREDI 13 h. 00 15 h. 00 18 h. 30 20 h. 00	MARSEILLE - TUNIS MARSEILLE, 2 bis, Boul. Voltaire, Aéroport TUNIS, Aéroport 17, Avenue Roustan	MERCREDI arr. 17 h. 30 arr. 16 h. 00 arr. 12 h. 30 arr. 11 h. 00	
4			
MARDI 04 h. 30 dép. 06 h. 00 dép. 07 h. 00 arr. 07 h. 45 arr. 10 h. 45 arr. 12 h. 00 dép. 13 h. 45 arr. 15 h. 00 dép. 16 h. 15 arr. 17 h. 00 dép. 19 h. 15 arr. 20 h. 15 arr.	BORDEAUX-TOULOUSE-ORAN ALGER-PHILIPPEVILLE-TUNIS BORDEAUX, 62, Cours Pasteur Aéroport TOULOUSE, Aéroport ORAN, Aéroport ALGER, Aéroport PHILIPPEVILLE, Aéroport TUNIS, Aéroport 17, Avenue Roustan	MARDI arr. 21 h. 15 arr. 20 h. 00 dép. 19 h. 00 dép. 18 h. 30 dép. 14 h. 30 dép. 13 h. 00 dép. 11 h. 45 dép. 11 h. 00 dép. 10 h. 45 arr. 09 h. 15	
5 SAMEDI			
09 h. 30 dép. 11 h. 00 dép. 12 h. 30 dép. 13 h. 30 dép. 14 h. 00 arr. 15 h. 15 arr.	MARSEILLE - AJACCIO - CALVI MARSEILLE, 2, Boulevard Voltaire Aéroport AJACCIO, Aéroport CALVI, Aéroport 2, Avenue de la Gare	arr. 17 h. 15 arr. 15 h. 45 dép. 14 h. 45 dép. 13 h. 30	
6			
MERCREDI 07 h. 00 08 h. 00 09 h. 00 10 h. 00	NICE - AJACCIO - NICE NICE, 6, Avenue de Suède Aéroport AJACCIO, Aéroport 1, Place Foch	MERCREDI a. 20 h. 30 30 h. 30 a. 19 h. 45 19 h. 45 d. 18 h. 45 18 h. 45 d. 17 h. 45 17 h. 45	
MARSAILLE - LYON - GENÈVE			
(A) MERCREDI (B) VENDREDI 16 h. 00 18 h. 00 19 h. 00 18 h. 00 18 h. 30 d.	MARSAILLE - LYON - GENÈVE MARSAILLE, 2, Bd Voltaire Aéroport LYON, Aéroport GENÈVE, Aéroport 21, Rue du Mont-Blanc	(B) JEUDI (B) SAMEDI a. 09 h. 30 10 h. 30 a. 08 h. 00 09 h. 00 d. 07 h. 00 08 h. 00 a. 07 h. 30 d. 07 h. 00 05 h. 45	
7			
Correspondance avec les Services en Provenance	(A) Service CASABLANCA-TANGER du Mercredi, Tableau 16. (B) Service ABIDJAN-DAKAR, Tableau 21 - Service DAKAR - P-ETIENNE - CASABLANCA du Jeudi, Tableau 20. - Service CASABLANCA-TANGER-TANGERS-MARSEILLE du Vendredi, Tableau 16 - Service TUNIS-MARSEILLE du Vendredi, Tableau 3. (C) Service MARSAILLE-ALGER du Jeudi, Tableau 9. - Service MARSAILLE-PHILIPPEVILLE du Jeudi, Tab. 11. (D) Service (NICE)-MARSAILLE-TANGER-CASABLANCA du Samedi, Tableau 16. - Service CASABLANCA-P-ETIENNE-DAKAR du Dimanche, Tableau 21. - Service DAKAR-BAMAKO ou (CONAKRY)-ABIDJAN du Lundi, Tableau 20.	Correspondance avec les Services à Destination	
MARSAILLE - PALERME - TRAPANI (1)			
8 SAMEDI 13 h. 00 dép. 14 h. 30 dép. 16 h. 00 arr. 17 h. 30 arr.	TUNIS-PALERME-TRAPANI (1) TUNIS, 17, Avenue Roustan Aéroport PALERME (Trapani) Aéroport Agence	SAMEDI arr. 19 h. 45 arr. 18 h. 30 dép. 17 h. 00 dép. 15 h. 30	
(1) Le service s'effectue alternativement : une semaine sur PALERME une semaine sur TRAPANI			
METROPOLE - CORSE - ALGER - ORAN - PHILIPPEVILLE - ESPAGNE			
9			
(A) JEUDI 06 h. 30 07 h. 30 08 h. 30 10 h. 00 12 h. 00 13 h. 15 13 h. 00	(NICE) - MARSAILLE - ALGER NICE, 6, Avenue de Suède Aéroport MARSAILLE, Aéroport ALGER, Aéroport 8, Rue Charraas	JEUDI a. 17 h. 00 10 h. 00 d. 13 h. 30 06 h. 00 d. 12 h. 00 04 h. 30	
(A) Correspondance sur PHILIPPEVILLE. Consulter Tableau 11.			
10			
MERCREDI 07 h. 00 dép. 08 h. 00 dép. 09 h. 00 arr. 09 h. 30 arr. 11 h. 30 arr. 13 h. 00 arr.	NICE - AJACCIO - ALGER NICE, 6, Avenue de Suède Aéroport AJACCIO, Aéroport ALGER, Aéroport 8, Rue Charraas	MERCREDI arr. 20 h. 30 arr. 19 h. 45 dép. 18 h. 45 dép. 18 h. 00 dép. 14 h. 00 dép. 12 h. 30	
11			
JEUDI 07 h. 30 dép. 09 h. 30 dép. 11 h. 30 arr. 13 h. 00 arr.	MARSAILLE - PHILIPPEVILLE MARSAILLE, 2, Bd Voltaire Aéroport PHILIPPEVILLE, Aéroport 18, Rue Am.-Coubert	JEUDI arr. 19 h. 15 arr. 17 h. 00 dép. 13 h. 30 dép. 12 h. 00	
12			
JEUDI 04 h. 30 06 h. 00 09 h. 00 10 h. 00 11 h. 45 14 h. 00	TOULOUSE - ALGER TOULOUSE, 23, Allées Jean-Jaurès Aéroport ORAN, Aéroport ALGER, Aéroport 8, Rue Charraas	MERCREDI arr. 19 h. 00 arr. 18 h. 00 dép. 14 h. 00 dép. 14 h. 00 dép. 12 h. 30	
13			
JEUDI 04 h. 30 dép. 06 h. 00 dép.	TOULOUSE - ORAN TOULOUSE, 23, Allées Jean-Jaurès Aéroport ALGER, Aéroport ORAN, Aéroport 1, Rue Kamier	MERCREDI arr. 19 h. 30 arr. 18 h. 00 dép. 14 h. 00 arr. 12 h. 45 dép. 11 h. 00 dép. 09 h. 30	
ALGER - VALENCIA (Espagne)			
14 VENDREDI 05 h. 00 07 h. 00 09 h. 45 11 h. 15	ALGER - VALENCIA (Espagne) ALGER, 8, Rue Charraas Aéroport VALENCIA, Aéroport Almirante Mercier 78	VENDREDI arr. 19 h. 3 arr. 18 h. 1 dép. 17 h. 3 dép. 16 h. 0	
ORAN - VALENCIA (Espagne)			
15 VENDREDI 12 h. 00 13 h. 30 16 h. 15 17 h. 45	ORAN - VALENCIA (Espagne) ORAN, 1, Rue Ramiere Aéroport VALENCIA, Aéroport Almirante Mercier 78	VENDREDI arr. 13 h. 1 arr. 12 h. 1 dép. 11 h. 3 dép. 10 h. 0	
METROPOLE - TANGER - CASABLANCA			
16			
MARDI 07 h. 30 08 h. 30 09 h. 30 10 h. 30 12 h. 00 12 h. 30 12 h. 45 13 h. 15	NICE - MARSAILLE - TANGER CASABLANCA NICE, 6, Avenue de Suède Aéroport MARIIGNAN, Aéroport TANGER, Aéroport CASABLANCA, Aéroport 5, Bd du 4 ^e Zouaves	MERCREDI (B) VENDREDI (C) a. 18 h. 1 a. 17 h. 3 d. 16 h. 3 a. 17 h. 00 15 h. 3 d. 11 h. 00 09 h. 4 a. 10 h. 15 -08 h. 4 d. 08 h. 00 06 h. 3 d. 05 h. 30 05 h. 0	
(A) Service GENÈVE-LYON-MARSEILLE du Samedi Tableau 7.			
(B) MARSAILLE-LYON du Mercredi, Tableau 7.			
(C) MARSAILLE - LYON - GENÈVE du Vendredi, Tableau 7.			
BORDEAUX - TANGER CASABLANCA			
MERCREDI 07 h. 30 09 h. 00 13 h. 30 14 h. 00	BORDEAUX - TANGER CASABLANCA BORDEAUX, 62, Cours Pasteur Aéroport TANGER, Aéroport CASABLANCA, Aéroport 5, Bd du 4 ^e Zouaves	LUNDI JEUDI a. 15 h. 45 15 h. 1 a. 14 h. 15 13 h. 4 d. 09 h. 45 a. 09 h. 15 d. 07 h. 00 07 h. 0 d. 05 h. 30 05 h. 3	
METROPOLE - A. E. F.			
18			
VENDREDI 13 h. 30 15 h. 00 16 h. 00 21 h. 00 23 h. 00 00 h. 00	PARIS - ALGER - GAO BANGUI - BRAZZAVILLE PARIS, 14, Bd des Capucines Aéroport MARSAILLE, Aéroport ALGER, Aéroport AOULEF, Aéroport GAO, Aéroport NIAMEY, Aéroport LAMY, Aéroport BANGUI, Aéroport BRAZZAVILLE, Aéroport Agence	a. 13 h. 00 a. 11 h. 30 d. 09 h. 00 a. 07 h. 30 d. 03 h. 30 a. 02 h. 30 d. 22 h. 00 a. 21 h. 00 d. 17 h. 00 a. 15 h. 00 d. 14 h. 30 a. 12 h. 00 d. 07 h. 00 LUNDI a. 16 h. 00 d. 12 h. 00 a. 11 h. 00 d. 07 h. 00 d. 05 h. 30 DIMANCHE	
LUNDI			
10 h. 00 11 h. 30 a.		d. 07 h. 00 d. 05 h. 30	
Les départs ont lieu le premier et le troisième Vendredi de chaque mois. Les retours s'effectuent le Dimanche suivant le premier et troisième Vendredi.			

Sylvain FLOIRAT, homme d'affaires...
La compagnie aérienne AIGLE AZUR © C.A.L.M 01/2013